



## Détournement argent CE au profit du trésorier

Par **flobardine**, le **25/09/2015** à **10:46**

Bonjour,

Le trésorier de notre CE a mis les comptes à zéro (fonctionnement, oeuvres sociales, livret et placements en bourse).

Au total plus de 100 000€ en chèques à son nom et celui de ses enfants.

En tant que salarié a-t-on un recours ? Peut-on déposer plainte contre cette personne car certes, notre employeur envisage le licenciement, mais nous, nos chèques cadhoc et autres cette année c'est zéro !

Le président et le secrétaire ne sont ils pas aussi responsables d'avoir laissé faire et ainsi porter préjudice à l'ensemble des salariés ?

Par avance, merci